

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN
 JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 – SALLE POLYVALENTE DU VIGNARÈS – VALRÉAS**

L'an deux mille vingt-et-un et le trente septembre à 18 heures 30, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le 23 septembre 2021 par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente du Vignarès à Valréas, (84600), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du troisième trimestre, sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN.

Conseillers titulaires présents	30
Conseillers suppléants présents	0
Absents	0
Excusés	15
Pouvoirs	14
Votants	44

TITULAIRES PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
CHAMBERT G. CHEVALIER L. FERRIGNO R. HILAIRE C. LASCOMBES C. LO MANTO MP. MIGNET M. PEYRON MC.	ADRIEN P. ARRIGONI JN. ARTAUD F. BARTHELEMY C. BERARD P. BESSON D. BLANC JL. DOUTRES B. FAGARD J. FAU C. GIGONDAN J.	GUY M. MAZEL JP. MERY P. PERRIN N. PERTEK J. PREVOST J. ROUSSIN JM. VALAYER PA. VAUTENIN C. VIAL G. VIGNE F.
SUPPLEANTS PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
ABSENTS EXCUSES		
MESDAMES	MESSIEURS	
AYME V. CHEYRON DESLYS C. GENESTON S. GUION MILESI A. MALLET D. MERY C. ROBERT C. SERVAN M. TESTUD-ROBERT C.	DURIEUX B. GROSSET JM. MARTIN JL. PACE L. SAYN P. VALLE B.	
ABSENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	

POUVOIRS

M. BLANC JL. avait le pouvoir de Mme AYME V.
 M. PERRIN N. avait le pouvoir de Mme CHEYRON-DESLYS C.
 Mme LO MANTO MP. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.
 Mme CHAMBERT G. avait le pouvoir de Mme GENESTON S.
 M. VAUTENIN C. avait le pouvoir de M. GROSSET JM.
 M. PREVOST J. avait le pouvoir de Mme GUION-MILESI A.
 M. FAGARD J. avait le pouvoir de Mme MALLET D.
 M. BESSON D. avait le pouvoir de M. MARTIN JL.
 M. ADRIEN P. avait le pouvoir de Mme MERY C.
 M. FAU C. avait le pouvoir de Mme ROBERT C.
 M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de M. SAYN P.
 Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme SERVAN M.
 M. ARRIGONI JN. avait le pouvoir de Mme TESTUD-ROBERT C.
 Mme CHEVALIER L. avait le pouvoir de M. VALLE B.

DIVERS

19h25 : M. PERTEK quitte la séance à la délibération n°2021-82 = **43 votants**

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
P. ADRIEN	2021-75	Proposition de modification de l'ordre du jour.	<i>Unanimité</i>
P. ADRIEN		Approbation du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 21 juillet 2021.	<i>Unanimité</i>
P. ADRIEN	2021-76	Lycée Professionnel F. REVOUL – Désignation d'un délégué communautaire suite à démission.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2021-77	Création d'un emploi non permanent à temps non-complet pour accroissement temporaire d'activité à la crèche communautaire « Le Bac à Sable » à Visan, à compter du 1er novembre 2021.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2021-78	Proposition d'affiliation au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG84, à compter du 1er janvier 2022, pour une durée de 4 ans.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2021-79	Budget Général - Admission en non-valeur.	<i>Unanimité</i>

JN. ARRIGONI	2021-80	Cotisation foncière des entreprises – Exonération en faveur des librairies appartenant à des petites et moyennes entreprises ou des entreprises de taille intermédiaire.	<i>Unanimité</i>
PA. VALAYER	2021-81	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service pour 2022.	<i>Unanimité</i>
P. BÉRARD	2021-82	Motion de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2021-83	Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (article 3-I-2° loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée), à la crèche communautaire « Le Bac à Sable » à Visan, à compter du 28 septembre 2021.	<i>Unanimité</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 19H30